



L'essentiel, c'est vous.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### COMMENTAIRE

Malgré la persistance des fluctuations conjoncturelles ayant impacté l'activité au cours de l'année 2022, le produit net bancaire enregistre une hausse de +2% à 582 MMAD grâce à un encours plus rentable et à la maîtrise des coûts de refinancement. Les charges générales d'exploitation marquent une variation de +13% liée essentiellement aux dépenses d'investissements structurants permettant l'amélioration des outils de gestion et digitaux. Parallèlement, les dotations aux provisions nettes de reprises des créances en souffrance totalisent 130 MMAD en baisse de 30% par rapport à 2021 en raison à la fois de la bonne gestion du risque et du renforcement du dispositif de recouvrement. En définitive, le résultat net de l'exercice ressort à 91 MMAD, contre 35 MMAD en 2021.

## BILAN ET COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2022

BILAN ACTIF			BILAN PASSIF			COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)		
En milliers de DH			En milliers de DH			En milliers de DH		
ACTIF	31/12/2022	31/12/2021	PASSIF	31/12/2022	31/12/2021		31/12/2022	31/12/2021
<b>1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>			<b>1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>			<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	66	87		66 545	76 087		1 913 032	2 057 975
- A vue	106 698	118 033						
- A terme	106 698	118 033						
<b>3. Créances sur la clientèle</b>			<b>2. Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés</b>			<b>INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE</b>		
- Crédits de trésorerie et à la consommation	5 629 627	6 117 378		1 160 366	273 674		523 825	536 260
- Crédits à l'équipement	5 242 911	5 685 604		- A vue	216 565	132 742		0
- Crédits immobiliers				- A terme	943 801	140 932		0
- Autres crédits	386 716	431 774		<b>3. Dépôts de la clientèle</b>			<b>PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ</b>	22 238
<b>4. Créances acquises par affacturage</b>			<b>Comptes à vue créditeurs</b>			<b>PRODUITS SUR IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION</b>		
<b>5. Titres de transaction et de placement</b>			<b>Comptes d'épargne</b>			1 290 325		
- Bons de Trésor et valeurs assimilées			<b>Dépôts à terme</b>			67 030		
- Autres titres de créance			<b>Autres comptes créditeurs</b>			77 399		
- Titres de propriété			<b>4. Titres de créance émis</b>			Autres produits bancaires		
<b>6. Autres actifs</b>			<b>Titres de créance négociables émis</b>			9 613		
7. Titres d'investissement	862 256	924 291	<b>Emprunts obligataires émis</b>			<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		
- Bons du Trésor et valeurs assimilées			<b>Autres titres de créance émis</b>			1 331 472		
- Autres titres de créance			<b>Autres titres de créance émis</b>			Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		
<b>8. Titres de participation et emplois assimilés</b>			<b>5. Autres passifs</b>			12 611		
<b>9. Créances subordonnées</b>			<b>6. Provisions pour risques et charges</b>			Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle		
<b>10. Immobil. données en crédit-bail et en location</b>			<b>7. Provisions réglementées</b>			132 083		
<b>11. Immobilisations incorporelles</b>			<b>8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>			Charges sur titres de propriété		
<b>12. Immobilisations corporelles</b>			<b>9. Dettes subordonnées</b>			1 184 364		
<b>Total de l'Actif</b>	<b>8 834 231</b>	<b>9 497 326</b>	<b>10. Ecarts de réévaluation</b>			1 184 364		
			<b>11. Réserves et primes liées au capital</b>			1 184 364		
			<b>12. Capital</b>			Autres charges bancaires		
			<b>13. Actionnaires, Capital non versé (-)</b>			2 413		
			<b>14. Report à nouveau (+/-)</b>			<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		
			<b>15. Résultat nets en instance d'affectation (+/-)</b>			581 559		
			<b>16. Résultat net de l'exercice (+/-)</b>			Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle		
			<b>Total de l'Actif</b>			12 449		
			<b>HORS BILAN</b>			Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle		
			<b>Code ligne</b>			0		
			<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>			Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
			<b>H010</b>			22 238		
			<b>H011</b>			24 672		
			<b>H012</b>			49 872		
			<b>H015</b>			49 872		
			<b>H016</b>			2 472		
			<b>H017</b>			49 872		
			<b>H018</b>			0		
			<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			Charges de personnel		
			<b>H021</b>			87 194		
			<b>H025</b>			2 277		
			<b>H026</b>			2 468		
			<b>H027</b>			170 916		
			<b>H028</b>			140 784		
			<b>H830</b>			4 042		
			<b>H834</b>			2 881		
						Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles		
						14 596		
						10 927		
						14 596		
						10 927		
						67 793		
						67 378		
						0		
						0		
						319 906		
						203 528		
						245 574		
						158 710		
						13 652		
						16 241		
						0		
						0		
						60 680		
						28 577		
						0		
						0		
						0		
						166 025		
						101 084		
						65		
						0		
						0		
						10 190		
						5 417		
						155 901		
						95 667		
						64 573		
						60 604		
						0		
						0		
						0		
						91 326		
						35 064		
						91 326		
						35 064		

## RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

7, Boulevard Driss Slaoui  
20 100 Casablanca  
Maroc

101, Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca  
Maroc

Aux actionnaires de la société  
**EQDOM S.A.**  
127, Bd. Zerkatouni  
20100, Casablanca  
Maroc

**Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022**

**Audit des états de synthèse**

**Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 Juin 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société EQDOM S.A (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1.470.021 KMAD dont un bénéfice net de 91.326 KMAD.

Ces états ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration tenu en date du 14 mars 2023, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société EQDOM S.A au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle	Notre réponse
<b>Risque identifié</b> Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose EQDOM à un pertes potentielle si les clients ou leurs contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. EQDOM constitue des provisions destinées à couvrir ce risque. Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères à minima. L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert : <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'identification des engagements en souffrances ;</li> <li>- L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.</li> </ul> Par ailleurs, au 31 Décembre 2022, en sus des règles issues de la circulaire de Bank-Al-Maghrib, EQDOM a également pris en compte la provision prospective en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19. Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC). Au 31 décembre 2022, l'encours des créances à la clientèle et les opérations de crédit-bail et de location s'élevaient respectivement à 5.630 MMAD et 2.132 MMAD. Le montant total des provisions constituées au titre du risque de crédit, en application des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank-Al-Maghrib, s'élève à 1.261 MMAD. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux opérations de crédit-bail et de location ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituaient un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.	Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par EQDOM qui a été conçu en conséquence des risques liés à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes. Nos travaux d'audit ont notamment consisté à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la société ; en termes de règles de déclassement et de provisionnement ;</li> <li>- Prendre connaissance et apprécier la démarche retenue pour l'estimation de la provision prospective constituée en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19 ;</li> <li>- Tester le calcul des provisions pour une sélection de créances en souffrance.</li> </ul>

**Responsabilité de la Direction et des responsables de la Gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

**Responsabilité de l'Auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'un erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les éléments probants représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**Véifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 20 mars 2023

**FIDAROC GRANT THORNTON**

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre du réseau mondial  
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca  
Tel : 05 22 54 38 00 - Fax : 05 22 29 58 70

**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**

MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
101, Boulevard Abdelmoumen  
20 100 CASABLANCA  
Tél : 05 22 22 423 423  
Tél : 05 22 423 400

**Abdou Souleye DIOP**  
Associé

Pour consulter le rapport financier annuel d'Eqdom : [https://institutionnel.eqdom.ma/upload/Module\\_3/RAPPORT\\_FINANCIER\\_ANNUEL\\_2022.pdf](https://institutionnel.eqdom.ma/upload/Module_3/RAPPORT_FINANCIER_ANNUEL_2022.pdf)



L'essentiel, c'est vous.

**BILAN ET COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022**

BILAN ACTIF			BILAN PASSIF			COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ		
En milliers de DH			En milliers de DH			En milliers de DH		
	31/12/2022	31/12/2021		31/12/2022	31/12/2021		31/12/2022	31/12/2021
<b>ACTIF</b>			<b>PASSIF</b>			<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		
1.Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 784	1 175	1.Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	66 545	76 087	1.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 921 367	2 067 764
2.Créances sur les établissements de crédit et assimilés	106 698	118 033	2.Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 160 366	273 674	2.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	554 163	570 535
- A vue	106 698	118 033	- A vue	216 565	132 742	3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
- A terme			- A terme	943 801	140 932	4.Produits sur titres de propriété	24	0
3.Créances sur la clientèle	5 629 627	6 117 378	3.Dépôts de la clientèle	0	0	5.Produits sur opérations de crédit-bail et de location	1 290 325	1 416 370
- Crédits de trésorerie et à la consommation	5 242 911	5 685 604	- Comptes à vue créditeurs			6.Commissions sur prestations de service	67 030	77 399
- Crédits à l'équipement			- Comptes d'épargne			7. Autres produits bancaires	9 825	3 445
- Crédits immobiliers	386 716	431 774	- Dépôts à terme			<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>1 331 472</b>	<b>1 487 006</b>
- Autres crédits			- Autres comptes créditeurs			8.Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	12 610	12 440
4.Opérations de crédit-bail et de location	1 355 561	1 376 948	4.Titres de créance émis	4 150 722	5 560 276	9.Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	0	0
5.Créances acquises par affacturage			- Titres de créance négociables émis	4 150 722	5 560 276	10.Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	132 085	140 642
6.Titres de transaction et de placement	10 227	12 977	- Titres de créance négociables émis			11.Charges sur opérations de crédit-bail et de location	1 184 364	1 332 622
- Bons du Trésor et valeurs assimilées			- Emprunts obligataires émis			12. Autres charges bancaires	2 413	1 293
- Autres titres de créance	10 227	12 977	- Autres titres de créance émis			<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>589 895</b>	<b>580 758</b>
- Titres de propriété			5.Autres passifs	448 938	345 828	13.Produits d'exploitation non bancaire	354	344
7.Autres actifs	222 009	103 475	6.Ecarts d'acquisition			14.Charges d'exploitation non bancaire	0	0
8.Titres d'investissement	0	0	7.Provisions pour risques et charges	113 540	106 455	<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>279 132</b>	<b>246 712</b>
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	0	0	8.Provisions réglementées			15.Charges de personnel	87 194	89 550
- Autres titres de créance	0	0	9.Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie			16.Impôts et taxes	2 280	2 470
9.Titres de participation et emplois assimilés	0	0	10.Dettes subordonnées			17.Charges externes	171 012	140 524
10.Titres mis en équivalence	0	0	11.Primés liés au capital	83 325	83 325	18. Autres charges générales d'exploitation	4 041	2 841
- Entreprises à caractère financier	0	0	12.Capital	167 025	167 025	19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	14 595	10 927
- Autres entreprises	0	0	13.Actionnaires. Capital non versé (-)	0	0	20. Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition	0	0
11.Créances subordonnées	0	0	14.Réserve consolidée, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	1 148 989	1 183 196	21.Reprises sur écarts d'acquisition		
12.Immobilisations incorporelles	56 436	50 774	- Part du groupe	1 148 971	1 183 178	<b>VOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRÉCOUVRABLES</b>	<b>456 770</b>	<b>427 187</b>
13.Immobilisations corporelles	45 019	49 396	- Part des intérêts minoritaires	16	16	22.Dot aux prov pour créances et engagements par signature en souffrance	284 675	335 895
14.Ecarts d'acquisition			15.Résultat net de l'exercice (+/-)	88 911	33 291	23.Pertes sur créances irrécouvrables	104 330	23 914
<b>Total de l'Actif</b>	<b>7 428 361</b>	<b>7 829 157</b>	- Part du groupe	88 316	32 603	24. Autres dotations aux provisions	67 763	67 378
			- Part des intérêts minoritaires	595	688	<b>VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>319 906</b>	<b>203 528</b>
			<b>Total du Passif</b>	<b>7 428 361</b>	<b>7 829 157</b>	25. Rep de prov pour créances et engagements par signature en souffrance	245 574	158 710
						26. Recupérations sur créances amorties	13 652	16 241
						27. Autres reprises de provisions	60 682	28 577
						<b>VII. RESULTAT COURANT</b>	<b>174 263</b>	<b>110 731</b>
						28. Produits non courants	66	0
						29. Charges non courantes	11 392	6 334
						<b>VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>162 937</b>	<b>104 397</b>
						30. Impôts sur les résultats	74 026	71 106
						<b>X. RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGRES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
						<b>XI. QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
						31. Entreprises à caractère financier		
						32. Autres entreprises		
						<b>XII. RESULTAT NET DU GROUPE</b>	<b>88 911</b>	<b>33 291</b>
						33. Part du groupe	88 316	32 603
						34. Part des intérêts minoritaires	595	688

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022**



Aux actionnaires de la société  
EQDOM S.A  
127, Bd. Zerkouni  
20100, Casablanca  
Maroc

**Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022**

**Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société EQDOM S.A et de sa filiale (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé du bilan au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1.488.250 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 88.911 KMAD.

Ces états ont été établis par le Conseil d'Administration le 14 mars 2023 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nos sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle	Risque identifié	Notre réponse
<p><b>Les crédits à la clientèle et les opérations de crédit-bail et de location sont porteurs d'un risque de crédit qui expose EQDOM à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. EQDOM constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</b></p> <p>Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères à minima.</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'identification des engagements en souffrances ;</li> <li>- L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.</li> </ul> <p>Par ailleurs, au 31 décembre 2022, en sus des règles issues de la circulaire de Bank-Al-Maghrib, EQDOM a également maintenu une provision prospective en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19.</p> <p>Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'état des Informations Complémentaires (ETIC).</p> <p>Au 31 décembre 2022, l'encours des créances à la clientèle et les opérations de crédit-bail et de location s'élevaient respectivement à 5.630 MMAD et 1.356 MMAD. Le montant total des provisions constituées au titre du risque de crédit, en application des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank-Al-Maghrib, s'élève à 1.261 MMAD.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux opérations de crédit-bail et de location ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituaient un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par EQDOM et testé les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Nos travaux d'audit ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la société ; en termes de règles de déclassement et de provisionnement ;</li> <li>- Prendre connaissance et apprécier la démarche retenue pour l'estimation de la provision prospective constituée en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19 ;</li> <li>- Tester le calcul des provisions pour une sélection de créances en souffrance.</li> </ul>	

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables nationales en vigueur, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'appurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, nous nous concentrons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 20 mars 2023

**Les Commissaires aux Comptes**

FIDAROC GRANT THORNTON  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
7 Bd. Oujda, Casablanca  
Tél : 05 22 54 55 00 - Fax : 05 22 29 58 70  
Faïçal MEKOUAR  
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
101, Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca  
Tél : 05 22 42 34 34  
Abdou Souleye DIOP  
Associé

Pour consulter le rapport financier annuel d'Eqdom : [https://institutionnel.eqdom.ma/upload/ModUle\\_3/RAPPORT\\_FINANCIER\\_ANNUEL\\_2022.pdf](https://institutionnel.eqdom.ma/upload/ModUle_3/RAPPORT_FINANCIER_ANNUEL_2022.pdf)